



Réunir Prospérité et Planète

Un manifeste pour une reconnaissance des entreprises durables

FAQ

Que demande votre Manifeste?

Le Manifeste appelle à la création d'un statut d'«Entreprise Durable» dans la législation suisse. Cette qualification serait ouverte - mais pas obligatoire - à toute entité à but lucratif qui est prête à s'engager à être évaluée et à rendre compte sur un ensemble complet d'objectifs qui sont cohérents avec les indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Qui a écrit le Manifeste?

Le Manifeste a été rédigé par l'équipe de B Lab (Suisse), en consultation avec un premier groupe d'entreprises qui soutiennent son appel à l'action.

Comment définissez-vous les 'entreprises durables'?

Nous définissons l'Entrepreneuriat Durable comme une approche commerciale visionnaire qui cible les entreprises et les soutient dans l'intégration des considérations sociales, environnementales et des attentes des parties prenantes dans leur gouvernance, leurs stratégies et leurs opérations. Les entrepreneur-e-s durables aspirent à créer des solutions viables sur le marché et à agir en tant qu'agents de changement qui saisissent et exploitent les opportunités pour le développement durable

Qui devrait signer le Manifeste?

Le Manifeste est ouvert à tous les acteurs de la société suisse qui soutiennent le progrès en matière de développement durable. Cela comprend, mais n'est pas limité aux entreprises, aux entreprises sociales, aux associations, aux experts, aux universitaires et aux citoyens.

Pourquoi avons-nous besoin de plus de régulation ? Les entreprises suisses ne font-elles pas déjà assez en matière de durabilité ?

L'empreinte matérielle de la Suisse est en croissance, ce qui est contraire au développement durable. La consommation de ressources naturelles nécessaires à la production et au transport des biens et services consommés en Suisse augmente, en particulier la part liée aux importations, entraînant une charge environnementale croissante à l'étranger. Notre proposition complète les efforts existants en créant un mécanisme qui incite et accélère la contribution du secteur privé à l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Quelle charge supplémentaire cette nouvelle structure imposera-t-elle aux entreprises ?

Nous proposons la création d'une option permettant de se qualifier en tant qu'«Entreprise Durable» pour toutes les entreprises à but lucratif. Notre proposition n'impose pas de nouvelles obligations aux entreprises qui ne souhaitent pas obtenir ce statut, mais encourage celles qui le souhaitent à se préparer aux futures obligations imposées par l'UE et au niveau international.



Réunir Prospérité et Planète

Un manifeste pour une reconnaissance des entreprises durables

FAQ

Cette proposition est-elle uniquement destinée aux grandes entreprises ?

Notre proposition s'adresse à toute entité à but lucratif en Suisse, quelle que soit sa taille et son secteur. Nous croyons que chaque entreprise devrait avoir l'opportunité d'embrasser la durabilité.

Les entreprises sociales peuvent-elles obtenir le statut d'entreprise durable ?

Le statut d'Entreprise Durable' est conçu pour être universellement applicable à l'ensemble du spectre des entités juridiques à but lucratif. Cela inclut les entreprises traditionnelles, les petites et moyennes entreprises, les startups, et les entreprises sociales telles que les coopératives. Le facteur clé n'est pas le type d'entité, mais plutôt son engagement à intégrer les principes de durabilité dans ses opérations commerciales. Cela signifie que toute entreprise à but lucratif, indépendamment de son modèle d'affaires, peut se qualifier pour le statut d'entreprise durable' si elle répond aux critères désignés qui mélangent la responsabilité sociale et la gestion environnementale avec des pratiques commerciales rentables.

Proposez-vous de créer un modèle de 'benefit corporation' en Suisse ?

Notre proposition s'appuie sur les meilleures pratiques européennes et internationales, y compris le cadre législatif des benefit corporations. Cependant, elle s'en distingue de plusieurs manières. La principale différence est que notre approche exige que les Entreprises Durables maintiennent des normes rigoureuses d'audit et de reporting sur un ensemble complet d'indicateurs sociaux, environnementaux et de gouvernance qui sont alignés sur les normes et réglementations de l'ONU, de l'OCDE, et de l'UE, existantes et émergentes. Cet alignement vise à atteindre une norme de durabilité en entreprise reconnue et respectée à l'échelle mondiale.

Quels seraient les avantages de ce cadre réglementaire pour la Suisse ?

Notre proposition offrirait plusieurs avantages, notamment :

- répondre aux besoins des entrepreneurs qui demandent un modèle clé en main pour guider leur transition vers la durabilité
- protéger les consommateurs contre le greenwashing
- aider les régulateurs à identifier les entreprises qui prennent au sérieux leurs engagements sociaux et environnementaux
- améliorer les performances des entreprises qui se qualifient en tant qu'Entreprises Durables, mais aussi de celles qui entreprennent le processus pour se préparer à une future qualification ou qui utilisent simplement le cadre des Entreprises Durables pour guider leurs opérations.
- accélérer les progrès de la Suisse vers la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030
- renforcer la position de la Suisse en tant que lieu idéal pour la finance durable.